

Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 avril 2025

n° 027-25

Objet : *RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés n° 240034 et 240035 pour les travaux de sécurisation en eau potable de la commune du Noyer via le réservoir des Fontaines*

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt

- Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 10 avril 2025

délibération n° 027-25

objet **RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés n° 240034 et 240035 pour les travaux de sécurisation en eau potable de la commune du Noyer via le réservoir des Fontaines**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le Bureau a approuvé l'attribution du marché relatif aux travaux de sécurisation en eau potable de la commune du Noyer via le réservoir des Fontaines par décision n° 036-24 du 28 mars 2024.

Les travaux font l'objet de 2 lots :

- le lot 1 (réseaux) a été attribué au groupement d'entreprises Petavit / Ferrand TP / TPLM, pour un montant total estimé à 380 038,19 € HT,
- le lot 2 (construction et équipements hydrauliques et électromécaniques d'une chambre de vannes) a été confié au groupement d'entreprises Aqualians / Mauro, pour un montant total estimé à 264 029,60 € HT.

L'avenant au lot 1 a pour objet la régularisation de prix nouveaux relatifs aux adaptations de chantier, notamment la modification de la chambre du réservoir des Fontaines et l'augmentation correspondante du délai de réalisation ces travaux.

Cet avenant n'a pas d'incidence financière.

L'avenant au lot 2 prend en compte les travaux supplémentaires et la création de prix nouveaux, pour un montant total de 25 615 € HT, notamment en lien avec :

- une optimisation hydraulique du diamètre des équipements et l'ajout de capteurs de régulation,
- la démolition de l'ancienne chambre de vannes ainsi que l'adaptation des aménagements aux abords de l'ouvrage.

Ces modifications ont donné lieu à une prolongation du délai d'exécution des travaux.

De plus, les quantités ajustées sur les chapitres terrassements et génie civil donnent lieu à une moins-value de 15 450,10 €.

L'avenant au lot 2 s'élève à 10 164,90 € HT, ce qui représente une augmentation de 3,85 % environ du montant initial du marché :

Lot 2	TOTAL
Montant initial HT	264 029,60 €
Avenant HT	10 164,90 €
Montant après avenant HT	274 194,50 €
TVA	54 838,90 €
Montant après avenant TTC	329 033,40 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 036-24 du Bureau du 28 mars 2024,

Vu les marchés n° 240034 et 240035,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Damien Regairaz ne prenant pas part au vote), décide :

Article 1 : d'approuver les avenants n° 1 aux marchés n° 240034 et 240035 relatifs aux travaux de sécurisation en eau potable de la commune du Noyer via le réservoir des Fontaines (lot 1 relatif aux réseaux et lot 2 pour la construction et les équipements hydrauliques et électromécaniques d'une chambre de vannes),

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **027-25**

Objet de l'acte :	RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés n° 240034 et 240035 pour les travaux de sécurisation en eau potable de la commune du Noyer via le réservoir des Fontaines
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	10 avril 2025
Annexe(s) :	Avenant au marché 240034, Avenant au marché 240035

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250410-lmc1H33304H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33304H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2025
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 14 avril 2025